

Denise Robillard. *L'Ordre de Jacques Cartier : une société secrète pour les Canadiens français catholiques, 1926-1965*, Montréal, Les Éditions Fides, 2009, 541 p.

Geneviève Richer

Volume 11, Number 1, Fall 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1023346ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1023346ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (print)

1927-9299 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Richer, G. (2010). Review of [Denise Robillard. *L'Ordre de Jacques Cartier : une société secrète pour les Canadiens français catholiques, 1926-1965*, Montréal, Les Éditions Fides, 2009, 541 p.] *Mens*, 11(1), 128–132.
<https://doi.org/10.7202/1023346ar>

Denise Robillard. *L'Ordre de Jacques Cartier : une société secrète pour les Canadiens français catholiques, 1926-1965*, Montréal, Les Éditions Fides, 2009, 541 p.

Au fil des années, les Canadiens français ont mis sur pied diverses associations dans le but d'assurer leur développement et leur existence dans un pays où la majorité canadienne-anglaise souhaite l'unité linguistique et culturelle. Parmi ces associations, il y a l'Ordre de Jacques-Cartier, aussi connu sous le nom de la « Patente ». Fondé en 1926 en Ontario, dans la tourmente du Règlement 17 et des tensions entre les Canadiens français et les Irlandais au sein de l'Église catholique, l'Ordre est une société secrète qui a réussi à s'implanter partout au Canada. Pendant près de quarante ans, il a défendu avec acharnement les intérêts des Canadiens français à travers le pays. Dans son étude, Denise Robillard s'intéresse de près à l'Ordre et se propose de montrer ses visées et ses réalisations pour l'épanouissement de la francophonie au Canada, de même que le rôle joué par le haut clergé au sein de cette société secrète. Étant donné que l'embargo sur les archives de l'Ordre a été levé en 2000, Robillard a pu avoir accès à des documents qui n'avaient pas été consultés par G.-Raymond Laliberté lors de la préparation de son étude publiée en 1983, ce qui lui permet d'avoir un portrait plus complet de la société secrète.

D'abord, Robillard traite de la fondation, des structures et du fonctionnement de l'Ordre. Tout en voulant tenir tête à leurs adversaires, particulièrement les Chevaliers de Colomb, dont les campagnes porteraient atteinte aux traditions religieuses et nationales des Canadiens français, les membres fondateurs, des fonctionnaires fédéraux d'Ottawa, souhaitent mettre un terme à la situation d'infériorité dans laquelle vivent leurs compatriotes. Au moment de la création de l'Ordre, ces hommes s'entendent pour que la doctrine catholique soit à la base de leur société. Afin d'assurer l'efficacité de cette dernière, les membres fondateurs établissent une structure hiérarchisée qui comprend une chancellerie et des commanderies, auxquelles s'ajouteront, quelques années plus tard, des conseils régionaux et provinciaux. Ils mettent aussi sur pied une revue

mensuelle, l'*Émerillon*, dont le but est d'informer les commanderies sur leurs activités respectives, tandis que les circulaires émettent les mots d'ordre et les directives de la chancellerie. En ce qui a trait au recrutement, l'Ordre préfère choisir des hommes de l'élite qui appartiennent à des sociétés nationales existantes. Une fois sélectionnés, les membres s'engagent à la discrétion absolue et à ne pas faire de la politique partisane, celle-ci étant une source de division.

Étant donné qu'il est une société secrète, l'Ordre, explique Robillard, ne s'affiche pas en public, ses campagnes se faisant surtout par l'intermédiaire des organes d'extériorisation, dont la Ligue des Intérêts nationaux, la Société Saint-Jean-Baptiste, le Conseil de la vie française en Amérique et la Société Richelieu. De plus, l'Ordre noyauté les associations canadiennes-françaises non seulement pour recruter des membres, mais aussi pour y faire entrer les siens. Enfin, Robillard souligne le rôle et l'appui du haut clergé lors de la fondation de l'Ordre, que ce soit sur les plans du recrutement, de l'établissement des commanderies dans les diocèses, du choix des chapelains, de l'étude des règlements ou de l'approbation des candidats, du rituel et de la constitution. Elle précise également que l'Ordre bénéficie des conseils et des remarques de ces hommes d'Église dans ses différentes entreprises.

Par la suite, Robillard aborde les différentes campagnes de l'Ordre, dont celle contre le communisme et celles en faveur d'un drapeau canadien et canadien-français, d'un hymne national canadien, d'une représentation canadienne au Vatican, de la moralité publique et d'un rapprochement entre les Canadiens français et les néo-Canadiens. Elle soutient qu'il y a deux principaux champs d'action qui occupent l'Ordre tout au long de son existence. D'abord, il y a la question linguistique. Étant donné qu'il souhaite le respect et la reconnaissance de la langue française au Canada, l'Ordre revendique une représentation équitable des francophones au sein des institutions civiles, religieuses et politiques, sans oublier le fait qu'il désire maintenir l'enseignement du français dans les écoles fréquentées par les minorités françaises. De plus, l'Ordre exige l'application du bilinguisme, entre autres, à

l'affichage, aux billets de papier-monnaie, aux timbres-poste, aux chèques du gouvernement fédéral, aux publications des gouvernements fédéral et provinciaux, de même qu'à l'étiquetage des produits de consommation. Il réclame aussi des services en français dans les commerces, les institutions et les compagnies. De plus, l'Ordre cherche à franciser le secteur des communications et la toponymie du Québec, en plus de prôner la création d'un régiment canadien-français et la traduction française des commandements de la milice au moment de la Seconde Guerre mondiale. Parmi les nombreuses réalisations de l'Ordre dans ce domaine, Robillard note, entre autres, la nomination d'évêques canadiens-français en Ontario, dans l'Ouest canadien et dans les Maritimes, l'application du bilinguisme aux timbres-poste et à l'affichage dans les bureaux de poste du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, la promotion de Canadiens français au sein de la fonction publique et des grandes entreprises, le maintien du français dans les écoles bilingues en milieu minoritaire, de même que la création d'un poste de radio de langue française dans l'Ouest canadien et au Nouveau-Brunswick.

L'Ordre, soutient Robillard, promeut aussi le redressement économique des Canadiens français. En effet, il désire mettre un terme à la situation d'infériorité économique dans laquelle ils se retrouvent, situation provoquée, d'après lui, par la mainmise des étrangers (Anglo-Saxons, Américains ou Juifs) sur l'économie, le commerce et les ressources nationales. Afin d'accéder à l'indépendance économique, l'Ordre encourage, entre autres, la fondation d'une section de la Ligue de l'achat chez nous dans les paroisses, la création de petites industries, l'éducation des Canadiens français, le placement des épargnes dans les institutions canadiennes-françaises, le transfert du bien familial de génération en génération, de même que la nationalisation des ressources naturelles, dont l'électricité. Étant donné qu'il souhaite améliorer la condition des Canadiens français lors de la crise économique des années 1930, l'Ordre s'oppose à l'immigration, particulièrement des Juifs, tant et aussi longtemps que la situation économique ne se sera pas améliorée au pays. Au cours

de cette période, il se porte d'ailleurs à la défense de la colonisation et du retour à la terre, puis il optera pour l'instauration du corporatisme durant l'après-guerre. Selon Robillard, les campagnes de l'Ordre en faveur du redressement économique portent fruit grâce aux résultats positifs de la Ligue de l'achat chez nous, de même qu'au développement et à l'expansion des Caisses populaires.

Même s'il consacre toutes ses énergies à promouvoir l'avancement des Canadiens français sur les plans linguistique et économique, l'Ordre, estime Robillard, doit tout de même faire face à des problèmes qui nuisent à son fonctionnement. En effet, certains membres de Montréal, qui sympathisent avec le fascisme au cours des années 1930, adhèrent au Parti national social chrétien d'Adrien Arcand, ce qui inquiète la chancellerie. Parce qu'elle considère le mouvement d'Arcand comme une nuisance pour l'Ordre à Montréal, la chancellerie décide d'y réorganiser les commanderies. De plus, l'Ordre subit les attaques virulentes de certains détracteurs, dont le journaliste Jean-Charles Harvey qui ne se gêne pas pour associer la société secrète au mouvement d'Arcand en la qualifiant de Ku Klux Klan du Canada français, alors que le sénateur Téléphore-Damien Bouchard dénonce son discours et ses activités. Les critiques viennent aussi des membres québécois de l'Ordre. Certains d'entre eux, regroupés autour du Régiment de Carignan, ridiculisent la société secrète et cherchent à la détruire à Montréal, tandis que d'autres revendiquent la démocratisation de la chancellerie, afin que celle-ci soit plus représentative des effectifs du Québec. Devant les positions inconciliables de l'aile québécoise, qui cherche à faire bande à part, et des représentants des minorités françaises, qui souhaitent l'unité du Canada français dans une perspective canadienne, les membres optent, en 1965, pour la dissolution de leur société.

En somme, Denise Robillard nous offre une intéressante synthèse de l'œuvre et du parcours de l'Ordre de Jacques-Cartier, et ce, de sa fondation en 1926 jusqu'à sa dissolution en 1965. Son ouvrage nous aide à mieux comprendre la raison d'être de cette société secrète durant la période de l'entre-deux-guerres et celle de l'après-guerre,

soit une société qui souhaite l'épanouissement des Canadiens français dans tous les secteurs de la société canadienne. Il faut aussi mentionner que l'ouvrage de Robillard se veut une apologie de l'Ordre. L'auteure soutient que le rôle de cette société secrète a été crucial et nécessaire à la survie des minorités françaises et à l'avancement des Canadiens français au pays, ainsi que le montrent ses nombreuses réalisations. Même si l'approche chronologique de Robillard permet au lecteur de suivre le parcours de l'Ordre, il reste qu'une approche thématique aurait pu donner davantage de poids à sa démonstration, compte tenu du fait que les campagnes de la société secrète en faveur de la langue française et du redressement économique, de même que ses nombreuses réalisations dans ces domaines, par exemple, reviennent d'un chapitre à l'autre. De plus, l'absence d'un index ne permet pas au lecteur de repérer rapidement l'information dans un ouvrage qui comporte plusieurs mentions de personnes, d'événements et d'enjeux. Malgré ceci, l'ouvrage de Robillard demeure une excellente contribution à l'histoire du Canada français et à l'histoire intellectuelle. Il jette en outre les principales bases de futures recherches approfondies sur les différents aspects de l'Ordre de Jacques-Cartier.

— Geneviève Richer
Département d'histoire
Université d'Ottawa

Suzanne Clavette. *Gérard Dion : artisan de la Révolution tranquille*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008, 648 p.

Suzanne Clavette nous livre un autre volume touchant de près le syndicalisme québécois, soit une biographie de l'abbé Gérard Dion, professeur et directeur du Département des relations industrielles de l'Université Laval pendant de nombreuses années. Il a été une